

■ Jacqueline PICOCHÉ et Jean-Claude ROLLAND : *Dictionnaire du français usuel*, De Boeck-Duculot, 2001.

Le *Dictionnaire du français usuel* témoigne du renouveau actuel des dictionnaires d'apprentissage dans l'espace francophone. Plusieurs projets de dictionnaires sont en cours d'élaboration (on peut signaler en particulier le projet DAFLES, *Dictionnaire d'apprentissage du français langue étrangère ou seconde*, initié par une Serge Verlinde et Jean Binon à Louvain, ou encore le dictionnaire issu des travaux de l'équipe montréalaise (*Lexique actif du français*, Alain Polguère). Ceux qui sont familiarisés avec les travaux de Jacqueline Picoche ne seront pas déçus par l'approche qui a été choisie, et qui correspond à des orientations linguistiques et didactiques maintes fois exposées et argumentées (voir par exemple Picoche, 1984, 1992, 1993a, 1993b) : parti pris d'un traitement privilégié du lexique de haute fréquence, considéré comme le lieu privilégié du dynamisme symbolique et métaphorique, place accordée à la polysémie (ce point de vue est bien développé dans Picoche 1993b article paru dans *Repères* 8) et aux relations sémantiques, prise en compte des actants, etc. Le dictionnaire se veut un dictionnaire du français usuel, ce qui veut dire, pour les auteurs de mots «hyperfréquents» ou «très fréquents», repérés essentiellement à partir des listes statistiques du TLF. On peut regretter une nouvelle fois, à ce propos, que l'on ne dispose pas actuellement, dans l'espace francophone, de grands corpus oraux accessibles et disponibles électroniquement, ce qui permettrait sans doute un choix mieux informé du français courant d'aujourd'hui. En tous cas, on peut saluer l'effort de méthode, visant à sortir de l'empirisme pur et simple qui avait présidé à d'autres entreprises. La démarche suivie est explicitée par ailleurs de manière approfondie par les auteurs, dans la préface de l'ouvrage (ou l'aide en ligne pour la version électronique).

Le dictionnaire comporte en tout 442 entrées correspondant à des mots «hyperfréquents», mots vedettes auxquels sont reliés d'autres mots moins fréquents, ce qui fournit une base lexicale de 15 000 mots. Sont ainsi regroupés, au sein d'un même article, des antonymes (*chaud / froid*), des paronymes (*savoir / connaître*), des réciproques (*acheter / vendre*), des mots apparentés morphologiquement (*vivre / vie*). Les auteurs ont poussé l'audace jusqu'à regrouper parfois trois mots : *dans, en et hors*, ou *debout, couché, assis*. De tels regroupements fournissent la matière de véritables leçons, en permettant de ne pas considérer les unités lexicales de manière isolée, mais en les insérant dans des réseaux de différentes natures. Par exemple, l'entrée *JOUR / NUIT* permet de présenter la richesse lexicale de ce champ sémantique, en distinguant aussi bien les différentes étapes du jour et de la nuit (*crépuscule, aube, point du jour...*), qu'en fournissant les adjectifs ou les noms de formation savante (*diurne, nocturne, un noctambule*), ou encore des collocations (*nuit blanche...*), les moyens lexicaux du repérage temporel (*aujourd'hui, demain, la veille, le lendemain...*). Il est évidemment possible également de «naviguer» d'un article à l'autre dans la version électronique (la plus pratique), au gré des items cliquables, nombreux dans le corps de l'article. Le choix du réseau comme système de production (opposé au classement thématique) est défendu en ces termes dans la préface :

«le travail par thème aboutit disjointre les diverse acceptions des mots polysémiques, à isoler celle qui convient au thème retenu et à la coller comme une étiquette sur une certaine portion de notre univers extérieur ou intérieur.. C'est le propre d'une conception encyclopédique de l'étude du lexique. À l'inverse, celui qui travaille par réseaux prend pour point de départ un hyperfréquent, grosse machine sémantique, fortement polysémique, c'est-à-dire produisant nombre d'effets de sens divers, et la question qu'il se pose est : de quoi puis-je parler avec cet outil que la langue met à ma disposition, et avec son escorte de dérivés, de synonymes et d'antonymes?».

Si cette manière de voir les choses est légitime, elle présente aussi quelques inconvénients. En effet, s'il est évident que passer de l'*AILE* de l'oiseau à l'*AILE* de l'avion se fait tout naturellement, y a-t-il réellement un intérêt pédagogique à faire figurer dans l'article *CORPS* (en III, 3) un mot comme *CORPORATION*, avec ses dérivés *CORPORATIF*, *CORPORATISME* sous prétexte qu'on peut relier le sens de *CORPORATION* au sens abstrait de *CORPS* comme «ensemble d'éléments ordonnés en vue d'une certaine finalité»?

Un autre choix fait par les auteurs est de ne pas présenter des définitions lexicographiques au sens strict, mais de distinguer les différentes acceptions au moyen d'exemples ou de phrases types. Par exemple, les informations fournies à *COLÈRE* sont classées sous I. *Éric est en colère contre Luc parce qu'il est en retard.* II. *Les grandes colères* (ce qui permet d'introduire *FURIE*, *FUREUR*, *RAGE*). III. *Le retard de Luc met Éric en colère.* On fournit ensuite, pour chaque acception, un définition paraphrastique, ainsi pour I : «Il éprouve une vive émotion à propos d'une circonstance A3 qui contrarie ses désirs. Il la manifeste avec violence à A2 qu'il en tient pour responsable».

On note que la sélection des mots ne s'est pas faite uniquement sur des critères statistiques, mais prend en compte de manière systématique les relations sémantiques unissant les mots de grande fréquence à des mots parfois moins fréquents : par exemple, *EAU* ne comporte pas de dérivés issus de sa base, mais uniquement des dérivés sémantiques, issus de la base latine *AQU-* et de la base grecque *HYDR-*. Ce parti pris paraît judicieux, puisqu'il permet de considérer les mots fréquents comme de véritables portes d'entrée dans le lexique plus savant, nuancant ainsi l'idée énoncée par ailleurs dans la préface selon laquelle les mots moins fréquents s'acquièrent plutôt en situation.

La sous-estimation, classique chez les lexicologues et même chez les didacticiens, de la dimension quantitative que revêt tout apprentissage lexical, y compris en langue maternelle, est selon nous une erreur, dans la mesure où c'est souvent la méconnaissance des moins fréquents qui fait obstacle à la compréhension ou à la production, et que le lien nécessaire avec les activités de lecture et d'écriture requiert un empan suffisamment large du matériau lexical pris en compte, même dans le cas d'un dictionnaire qui se veut d'apprentissage plutôt que de consultation. On se félicite ainsi que dans la version électronique, il soit possible d'effectuer une recherche en partant du mot moins fréquent : par exemple, une recherche effectuée grâce au moteur de recherche sur *AQUATIQUE* renvoie à trois entrées : *MILIEU / CENTRE*, *PLANTE* et *SANG*. Cependant, sauf erreur de notre part, il n'est pas possible par ce moyen de retrouver le mot aisément dans le corps des articles. Ce problème, purement technique, pourrait être aisément réglé s'il y avait une possibilité d'accès direct au mot recherché dans le corps de l'article, associé à son co-occurent.

Se pose ici le problème plus général du traitement des co-occurrences dans le dictionnaire. Les collocations et les expressions figées ne semblent pas avoir été explicitement et systématiquement prises en compte par les auteurs, même si l'on peut y accéder lorsque le mot cherché fait partie de l'index, ce qui est le cas pour *AQUATIQUE*. Par exemple, si l'on cherche ce mot en utilisant la liste alphabétique, on est renvoyé à *COULER*, II,7, *EAU*, III, 10 (en fait *EAU*, III, 1), et *OISEAU*, I,1, et l'on peut localiser cette fois plus aisément l'adjectif (*L'eau douce des fleuves, rivières et lacs est le milieu de vie de plantes et d'animaux AQUATIQUES; l'eau est un milieu de vie pour de nombreux êtres AQUATIQUES, végétaux, les algues, et animaux comme les poissons, les crustacés; oiseaux AQUATIQUES*). En revanche, lorsque le mot cherché ne figure pas dans l'index, il est beaucoup plus difficile de le retrouver, et il faut lire l'article. Ainsi, on trouve pour *LIVRE* :

A1 OUVRE un livre, qu'il appelle familièrement un BOUQUIN; il le COUPE (si les feuilles n'ont pas été tranchées au cours du brochage), le PARCOURT, le FEUILLETTE : tourne rapidement les pages, il s'y PLONGE, ¶ se plonge dans sa lecture : lit avec une grande attention, MARQUE la page où il s'est arrêté avec un SIGNET, puis il REFERME le livre.

Les collocations *Ouvrir, fermer un livre, couper un livre* mais aussi *parcourir un livre, feuilleter un livre, tourner les pages* (d'un livre), *se plonger dans un livre* sont ainsi répertoriées, et il suffirait en définitive qu'elles soient indexées et que leur présentation soit unifiée pour qu'on puisse les retrouver (certaines expressions sont en italiques, précédées du signe ¶, mais d'autres – surtout les collocations stricto sensu – échappent à ce système, cf. *feuilleter un livre*). Étant donné l'importance que revêt cet aspect, crucial en français langue étrangère, mais également important pour la langue maternelle, une telle amélioration nous semble nécessaire : elle permettrait par exemple, de faire construire par les élèves de petits corpus d'exemples comportant les collocations associées à un mot-clé (noter que pour certaines entrées, telles que *OR* ou *ARGENT*, les expressions figées métaphoriques ont été regroupées en fin d'article).

Le choix de présenter systématiquement le système actanciel des mots vedettes, celui des verbes, mais aussi celui des noms ou des adjectifs se révèle très pertinent. Par exemple le premier sens du verbe *ASSOCIER* est défini par la phrase type «A1 associe A2 humain à A3, activité de A1», auquel correspond l'exemple-type *Jean a associé Marie à ses travaux*. De même, le sens relationnel de *FILS* est-il défini par «A1 fils de A2 son PÈRE et de A3 sa MÈRE est leur ENFANT, de SEXE MASCULIN.» Les actants sont spécifiés de manière souple au plan sémantique : tantôt on fournit une catégorisation large («humain», «abstrait», etc.), tantôt on les précise (cf. *A2 vêtement, accessoire, coiffure*, pour le sens VI,4 de *porter*). On regrettera cependant parfois le caractère un peu lourd, en début d'article, de certaines explicitations actancielles : ainsi, l'inventaire des structures actancielles du verbe *PASSER*, présenté en première partie, est-il bien abstrait pour des élèves, et il n'y a pas beaucoup d'intérêt à présenter ces structures sans les exemples. Par ailleurs, le choix de recourir à des exemples fabriqués de toute pièce peut certes se justifier dès lors qu'il s'agit de mettre en évidence les structures actancielles et syntaxiques mais n'est pas sans inconvénient. On retrouve ici le système inauguré par *Le Petit Robert des Enfants*, qui s'efforçait de faire surgir une sorte de petit roman à partir de personnages récurrents. Mais on a malheureusement abandonné l'autre

idée, plus fructueuse, de fournir des exemples issus de la littérature enfantine et de jeunesse. On donne à voir du même coup un monde culturel et social appauvri et stéréotypé. Est-il impossible de faire pour les enfants et les jeunes ce que l'on fait pour les adultes, en leur fournissant de vrais exemples, issus de la littérature (et en particulier de la littérature enfantine et de jeunesse) ainsi que de la presse, voire de corpus oraux ?

Ces quelques réserves n'enlèvent rien aux mérites principaux de l'ouvrage. Bien utilisé, ce dictionnaire rendra en effet de grands services aux enseignants et aux élèves. Il permettra d'abord, on l'espère, de multiples navigations dans le lexique français. Mais il offrira en outre des moyens nouveaux de remettre le lexique et son enseignement à la place d'honneur dans les classes, en offrant aux maîtres et aux professeurs de français une véritable boîte à outil pour bâtir des séquences d'apprentissage. Nul n'est obligé, par ailleurs, de suivre à la lettre les propositions didactiques formulées dans la préface, dont certaines peuvent se discuter : à chacun de faire preuve d'imagination et d'inventivité.

Francis Grossmann